

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 29 Février 2024

Délibération n°20240229_15

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : **70**

Présents : 41

Suppléants : 3

Pouvoirs : 8

= **VOTANTS : 52**

- dont « pour » : 52

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : FINANCES : inscriptions budgétaires avant le vote du budget primitif 2024

Le jeudi 29 février 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 23/02/2024, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de SAINT-FRAIGNE.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Éric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – MAINGUET Martine – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves - TEXIER Didier - GAGNAIRE Marie-Claire - LAMAZIERE Véronique – TYSSANDIER Maguy – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – THURU Marie-Danièle - HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - BERTRAND Didier - JEUNE Karine GIROUX-MALLOT Françoise – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – MARCELIN Céline - CHARRIAUD Sébastien – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - LASBUGUES Elisabeth - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella - GOYAUD Philippe.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-SOURISSEAU Damien suppléant de COMBAUD Alain

2-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

3-MORINEAU Benoît suppléant de MAGNANT Jocelyne

Pouvoirs :

1-CRINE Jean-Jacques pouvoir à CHARRIAUD Sébastien

2-PAPILLAUD Sonia pouvoir à BERTRAND Didier

3-LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CROIZARD Christian

4-BORDES Jean-Jacques pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise

5-TEILLET Anne pouvoir à DANEDE Laurent

6-DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

7-SEVRIT Raymond pouvoir à BOIREAUD Philippe

8-JÉROME Géraldine pouvoir à GOYAUD Philippe

Absents : BORNE Bernard - BLANCHON Alain – KAUD Pascal – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle – CHAUSSEPIED Pierre – DURAND Jean-Louis - PINEAU Francine – BOUYSSSET Céline – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BOURABIER Jacques – POTEL Maryse – CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques PINTUREAU Romain – MICHONNEAU Patrick.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : FINANCES : inscriptions budgétaires avant le vote du budget primitif 2024

Dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2024 et en application de l'article L161-1 du CGCT, Monsieur le Vice- Président en charge des finances informe l'assemblée que le PETR du Ruffécois sollicite le versement d'un premier acompte, au titre de la subvention de fonctionnement 2024, à hauteur de 83 648,32 € ainsi que le SMVOS de Saint-Amant-de-Boixe à hauteur de 31 843,59 €.

Il est proposé au Conseil Communautaire de prévoir les dépenses précitées au titre du budget primitif 2024 et d'autoriser Monsieur le Président à engager, liquider et mandater dans la limite des montants énumérés ci-dessus le versement des subventions.

Conformément à la loi, les crédits faisant l'objet de la présente délibération seront inscrits au Budget Primitif 2024 et les attributions des subventions seront mentionnées à l'état annexe des subventions.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- **D'APPROUVER l'ouverture des crédits au compte 657358 au profit du PETR du Ruffécois pour un montant de : 83 648,32 € d'une part et au profit du SMVOS pour un montant de : 31 843,59 € d'autre part ;**
- **Et de CERTIFIER que les sommes seront reprises au budget primitif 2024 et mentionnées à l'état annexe des subventions ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à mener toutes les démarches, signer et exécuter tout acte en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Christian CROIZARD

